

Christiane Salmain-Normand
 DEA, EEA Trémouille
 18 bd de la Trémouille
 21000 DIJON
 0211351E@c-dijon.fr
 03 80 73 18 35

Reprise au 22 juin 2020

Madame, Monsieur,

A partir du 22 juin 2020 obligation est faite aux enfants de fréquenter l'école. Le protocole sanitaire est allégé. Certaines mesures sont maintenues. Nous accueillerons donc tous les enfants à partir de lundi.

Ainsi, jusqu'à la fin de l'année, nous pratiquerons l'accueil échelonné des classes. Il se fera selon les modalités suivantes :

Les noms des enseignants sont utilisés pour des raisons de repérage. Cela ne signifie pas qu'ils seront toujours en charge de la classe en présentiel durant la période du 22 juin au 3 juillet 2020.

- **accès à l'école (entrées / sorties), échelonnement des horaires** : l'accueil et la sortie des enfants se feront à horaires fixes, de manière échelonnée. **Merci de bien les respecter.** Tout retard désorganise le dispositif.
- **l'accès (entrée et sortie) se fera par :**
le boulevard Trémouille
 8:45 précises **classes de Mme Gombert**, à droite de la porte, **M. Rakotomalala** à gauche.
 8:50 classe de **Mme Jaillard**.
Les enfants attendront les enseignants devant la porte en respectant une distance d'un mètre entre chacun.

la rue Prud'hon pour les quatre autres classes :

8:45 précises, classe de **M. Renaud** à droite du portail, **Mme Casanova** à gauche
 8:50 précises, classe de **M. Femenias** à droite du portail, **Mme Buguet** à gauche

	Mme Gombert	M. Rakotomala	Mme Jaillard	M. Renaud	Mme Casanova	M. Femenias	Mme Buguet
Matin							
entrée	8:45 , bd Trémouille à droite	8:45 , bd Trémouille à gauche	08:50, bd Trémouille	8:45 ,Rue Prud'hon à droite	8:45 ,Rue Prud'hon à gauche	8:50 ,Rue Prud'hon à droite	8:50 , rue Prud'hon, à gauche
sortie	11:45 bd Trémouille à droite	11:45 bd Trémouille à gauche	11:50 bd Trémouille	11:45 , rue Prud'hon à droite	11:45 , rue Prud'hon à gauche	11 :50, rue Prud'hon à droite	11:50 , rue Prud'hon à gauche
Après-midi							
entrée	13:45, Bd Trémouille à droite	13:45, Bd Trémouille à gauche	13:50, Bd Trémouille	13:45 Rue Prud'hon à droite	13:45 Rue Prud'hon à gauche	13:50, Rue Prud'hon à droite	13:50 ,Rue Prud'hon à gauche
sortie	16:00, Bd Trémouille à droite	16:00, Bd Trémouille à gauche	16:05, Bd Trémouille	16:00, Rue Prud'hon à droite	16:00, Rue Prud'hon à gauche	16:05 Rue Prud'hon à droite	16:05, Rue Prud'hon à gauche

Avant d'arriver à l'école :

- ✓ L'acquisition pour les enfants des règles sanitaires passe par une éducation partagée entre la famille et les enseignants. Les gestes barrières, la distanciation physique devront être expliqués aux enfants et appliqués à l'école comme à la maison.
- ✓ Il est conseillé de munir votre enfant de mouchoirs en papier jetables.
- ✓ **Il est conseillé de fournir une petite bouteille d'eau à votre enfant, s'il a soif sur le temps scolaire.**
- ✓ Afin de limiter les contacts entre le personnel enseignant et non-enseignant et les élèves, nous recommandons de vêtir les enfants avec des tenues simples et pratiques permettant la pratique sportive.

A l'école :

Pour des raisons de maintien de la distanciation physique et de la limitation du brassage de personnes, l'accès dans l'enceinte de l'école est interdit aux familles. **Vous déposerez donc votre enfant au portail ou à la porte de l'école et il sera aussitôt orienté vers la classe.** (Merci de veiller également à ne pas stationner devant l'école)

Les salles de classes seront aménagées afin d'espacer au maximum les élèves entre eux. L'organisation de l'ensemble des espaces et des circulations dans l'école a été repensée pour limiter le plus possible les brassages d'élèves et de personnels.

Les conditions d'hygiène, de désinfection et de nettoyage mises en œuvre par les agents municipaux sont conformes au protocole sanitaire ministériel.

Les enseignants et personnels de l'école seront équipés de masques. Le port du masque n'est pas obligatoire pour les personnels enseignants lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves.

Procédure applicable lors de la survenue d'un cas ou de symptômes chez un élève :

- Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrières (Veiller à rester joignable)
- Rappel par le directeur de la procédure à suivre par les parents (éviter les contacts et consulter le médecin traitant).

- ***les récréations*** : chaque matin et chaque après-midi un temps sera consacré au passage aux toilettes. Les jeux libres sont autorisés en respectant les règles de distanciation.
- ***le temps de midi, le repas*** : Les enfants prendront leurs repas dans les salles de restauration scolaire, au sein desquelles les mesures de distanciation et d'hygiène préconisées par le Protocole sanitaire départemental seront respectées ;
Durant le temps d'interclasse, les mêmes consignes sanitaires que celles du temps de garderie seront appliquées ;
- ***la garderie*** : Les accueils périscolaires fonctionneront selon les horaires habituels, de 7h à 19h
Les animateurs appliqueront des consignes sanitaires.

La directrice